

DOSSIER CARTE D'IDENTITE MAJEUR

ORIGINAUX + PHOTOCOPIES de tous vos documents

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS au 04 66 61 80 08

**PRÉ-DEMANDE à ETABLIR sur le site ANTS
document à imprimer ou apporter le numéro d'enregistrement
AINSI QUE TOUTES LES PIECES DEMANDEES**

SI DOSSIER INCOMPLET ou PHOTO NON CONFORME : REJET = REPRENDRE R.V.

1ère demande:

Passeport valide ou périmé de moins de 5 ans ou Acte de naissance de moins de 3 mois si la Commune de naissance n'a pas dématérialisé leurs actes d'état civil

Justificatif de domicile récent (impôts sur les revenus, Taxe Habitation, EDF, téléphone...)

Carte Vitale avec photo ou Permis de Conduire

1 Photo d'identité

Renouvellement:

Carte Nationale d'Identité

Si la carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, il faut en plus de celle-ci un justificatif d'identité supplémentaire : Passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans ou acte de naissance de moins de 3 mois

Justificatif de domicile récent (impôts sur les revenus, Taxe Habitation, EDF, téléphone...)

1 photo d'identité récente

Perte ou vol :

Passeport valide ou périmée depuis moins de 5 ans ou acte de naissance de moins de 3 mois

Justificatif de domicile récent (impôts sur les revenus, Taxe Habitation, EDF, téléphone...)

1 photo d'identité récente

25 euros de timbres fiscaux à se procurer dans les tabacs, Trésor public ou sur Internet

<https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixTimbres.jsp>

En cas de perte : Attestation de perte - En cas de vol : Déclaration de vol

Carte vitale avec photo ou permis de conduire

PHOTO

Non découpée, non agrafée, pas de trombone

Moins de 6 mois, fond uniforme

Front dégagé, oreilles dégagées, pas de lunette, bouche fermée, ne pas sourire

Pour les personnes aux cheveux mi-longs ou longs, attacher les cheveux

PHOTOGRAPHES à Anduze

Opticien Plan de Brie ou Photographe Populaire Rue Pérot

CAS PARTICULIERS

Nous contacter

ATTENTION

Les Cartes Nationale Identité délivrées à partir du 01/01/2004 sont valables 5 ans sur le sol Français
Si vous n'avez pas un passeport en cours de validité et que vous vous rendez à l'étranger, joindre une attestation sur papier libre (demande de renouvellement pour séjour en Italie, Espagne, Belgique ... pays qui n'acceptent pas les CNI Françaises non valides;

Hébergeant : Copie Recto Verso de la Pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport)

Si Modification d'état civil, joindre un acte de naissance ou mariage ou décès (gratuit)